

À St Ouen, le 26 octobre 2023

« LES POTINS DU FRET N° Spécial Éboulement en Maurienne »

Le 27 août dernier, un éboulement de grande ampleur interrompait pour de longs mois la circulation des trains depuis et vers le point frontière de Modane.

Cette mise à l'arrêt contrainte des circulations a généré immédiatement un sureffectif d'une soixantaine d'agents, personnels sédentaires et ADC compris avec des conséquences immédiates sur leurs emplois et leurs rémunérations. Conséquences pour lesquelles l'ensemble des Organisations Syndicales ont immédiatement interpellé et alerté les patrons en local et au national.

Très vite la Direction a organisé des tables rondes en mettant en place des mesures d'accompagnement financières conséquentes pour celles et ceux en capacité de partir en détachement. Nous n'avons rien trouvé à redire, si ce n'est dénoncer les trous béants dans les effectifs de nombreux chantiers du territoire à cause la mauvaise gestion des besoins de production de nos Directions successives.

Pour les patrons, les collègues qui devaient rester travailler sur place n'avaient droit à rien et les collègues en auraient été de leur poche tous les mois en perdant tous leurs EVS ! Le mépris affiché par les patrons aura été de courte durée !

FACE AU DEDAIN PATRONNAL, L'UNITE SYNDICALE !!

Face à la levée de bouclier unanime des OS, il aura malgré tout fallu 3 tables rondes et la mise du sujet à l'Ordre du Jour du CSE du 19/10/2023 sous l'impulsion de SUD-Rail pour que la Direction finisse par lâcher un projet d'accord sécurisant la rémunération et les conditions de travail, pour tout le monde.

Différentes mesures ont été actées avant d'être signées par la Fédération SUD-Rail :

- Pour les détaché.es : allocation de déplacement règlementaire + participation aux frais de logement ou de transport.
- Pour les autres : roulement de journée avec maintien du nombre de RP de leurs anciens roulements + mesures d'ITT (90% de leurs EVS pendant 9 mois) pour les sédentaires. Figeage de la PMJR sur la production de juin 2023 + limitation des SU par la création de JS Etude de Ligne au forfait PMJR pour les ADC.



Pour la Liaison Nationale FRET et la Fédération SUD-Rail, cet accord est une garantie assez sécurisante pour l'ensemble des collègues impactés, et en particulier pour celles et ceux qui ne pouvaient pas partir en détachement.

En responsabilité et après consultation des premiers concernés, nous avons décidé de signer cet accord en apposant toutefois une lettre de réserve que vous trouverez au dos de ce tract.

Saint Denis, le 26 octobre 2023

Objet : Réserve associée à l'accord collectif portant sur « les mesures d'accompagnement des salariés de FRET SNCF impactés par l'éboulement de Maurienne le 27 août 2023 ».

Les représentants SUD-Rail signent cet accord, non pas pour valider la méthode de l'entreprise, mais pour assurer le revenu des salariés victimes de la situation en Maurienne.

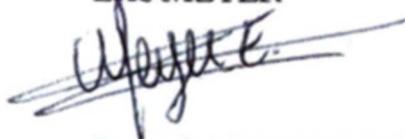
En effet, rien ne justifie que Fret SNCF n'aie pas immédiatement et intégralement compensé les pertes d'EVS. Nous ne sommes pas une PME privée d'activité, les salaires tels que prévus dans le budget peuvent être versés.

La direction de l'entreprise n'a servi que ses intérêts, utilisant la situation pour combler le sous-effectif qu'elle a créé par sa GPE déficiente. Pire, elle y a ajouté mépris et manque de considération envers les personnes qui ne pourraient accepter un détachement et/ou un changement temporaire de métier, allant jusqu'à dire qu'ils ne veulent pas travailler.

SUD-Rail n'oublie pas les conditions de travail difficiles que subissent en temps normal nos collègues, les efforts consentis notamment pendant le COVID, et l'amère déception de voir partir des trafics vers des EF privées, qui justifient largement que l'on maintienne solidairement leur rémunération.

Enfin, nous n'accepterons pas que l'entreprise revienne sur ses engagements si la fermeture de la ligne venait à se prolonger au-delà de la date édictée par l'entreprise dans cet accord et regrette que la "clause de revoyure" demandée par toutes les délégations n'ait pas été clairement prise en compte par la Direction."

Pour la Fédération SUD-Rail

Éric MEYER


Christophe RENEL


POUR LE RAIL, CHANGEONS DE VOIE !

